

Pouzilhac



BULLETIN MUNICIPAL DE POUZILHAC

MON VILLAGE N°32

JUIN 2017





CHÈRES
POUZILHACOISES,
CHERS POUZILHACOIS,
CHERS AMIS,

Je tiens dans ce mot du maire à saluer
le départ d'un élu.

Pas besoin d'être particulièrement
attentif pour constater un vide dans
le paysage municipal, en effet, depuis
fin mars notre Adjoint Guy RENAUD
ne fait plus partie de l'équipe
municipale.

Guy, installé sur la commune depuis
une vingtaine d'années, s'est, dans
un premier temps, engagé dans la
société de chasse communale, puis,
c'est au conseil municipal qu'il va
s'investir dès 2008, être réélu lors
des élections municipales de 2014 et
devenir adjoint au maire.

S'investir c'est le moins que l'on
puisse dire, dans sa fonction d'élu
il répond toujours présent aux
missions qui lui sont confiées. Notre
petit bonhomme avec son couvre
chef solidement vissé sur la tête est
partout, sollicité par tous, tant sa
présence sur le terrain est importante.
Guy c'est aussi le «Monsieur Renaud»
des enfants du village, et c'est un
maître de cérémonie hors pair.

Guy a dû renoncer à son mandat d'élu
pour raison de santé, bien qu'il ne l'ait
pas mené à terme, je vous garantis
qu'il peut partir la tête haute et être
fier de son travail. A titre personnel,
c'est un confident et un soutien
moral que je perds, Guy savait me
relancer dans les moments difficiles.

Je tiens par ces quelques lignes à le
remercier au nom de tous pour son
engagement à servir son village, et
je lui souhaite ainsi qu'à son épouse
Micheline de bien profiter de toutes
les belles choses de la vie.

Thierry ASTIER
Maire de Pouzilhac

SOMMAIRE



VIE DU VILLAGE

Sommaire et édito du maire 2

Les finances :

Budget de la commune 3

Réseau d'eau, Téléphonie mobile
PAPPH actions de sensibilisation 4

Urbanisme :

- Aménagement place de la mairie

- Aménagement place de l'église

Jeunes et vie scolaire

- Le SIRP 5

- Centre de loisir 6

- Ecole

- Cantine

Evènements :

- Cinéma 7

- Chasse aux œufs

- Cérémonie du 8 mai

- Résultats des élections 8

- Soirée théâtre

- Pouzilhac en fête

ASSOCIATIONS

Tennis, Amicale cycliste, I.2.3 Solei 9

Poupapou, Au temps libre, Chasse 10

APE, collectif route 8 11

VIE INTERCOMMUNALE

Communauté de communes,
Le Pont du Gard 12

Le Pont du Gard

Le Conseil Général 13

Déjections canines,
trions recyclons, bus 14

VIE PRATIQUE ET INFOS DIVERSES

De la mer, ONF, dossier amendes de police.

État civil - Numéros utiles

Le bien vivre dépend du respect
des règles 15

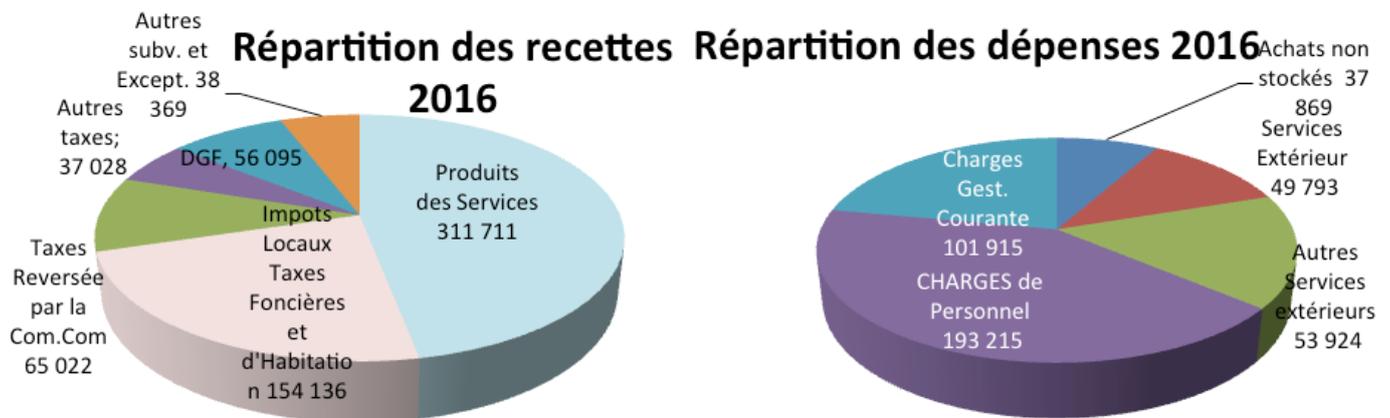
Etat civil, Dates à retenir, Nos utiles 16



LA VIE DU VILLAGE

LES FINANCES 2016

Budget de la commune et activités économique



L'excédent dégagé en 2016 représente 199 275€.

- Le total des impôts locaux, encaissés par la commune de Pouzilhac en 2016 (154 136€) représente environ 240€ par habitant A noter : la valeur moyenne des impôts locaux dans le département par habitant est de 310€ (région : 340€ et national : 303€).
- En ce qui concerne les produits des services, les deux carrières (La Provençale et TPCR) ont apporté en 2016 279 379 (en 2015 : 282 468€).

INVESTISSEMENTS

Les dépenses globales d'investissement en 2016 ont été de 287 315€. 75% de ce budget a été consacré aux travaux sur la voirie (104 873€) et au terrain multisports (91 630€). On peut aussi noter divers investissements en matériels (camion benne pour 29 141€), les travaux sur les bâtiments communaux (6 456€) et les réseaux d'électrification (16 242€)

Les principaux investissements prévus en 2017 :

Compte tenu des résultats excédentaires de fonctionnement des années antérieures, la commune de Pouzilhac dispose de moyens financiers de l'ordre de 1 320 000€ ce qui permet d'envisager la mise en oeuvre des projets suivants :

RÉSEAU D'EAU

L'enfouissement et la rénovation du réseau d'eau rue du Campanile jusqu'à la place de l'église sera réalisé. (coût : 13 281€ HT dont 4136€ HT de reprise bicouche).
Aménagements de la place de l'église et la construction

d'une salle pour les associations,

- Aménagement extérieurs de la salle de l'Oustaou,
- Divers matériel et outillage pour l'entretien des voiries et des espaces communaux, ainsi que du matériel informatique,
- Réseau voirie et électrification (dont goudronnage du village et de la route d'Uzès),
- Étude aménagement village RD 6086, Plan Local d'Urbanisme,
- La poursuite des travaux d'accessibilité aux personnes en situation de handicap dans tous les Établissements Recevant du Public (ERP),
- Étude pour la construction d'une nouvelle école permettant de mieux accueillir les enfants.

TÉLÉPHONIE MOBILE

Le pylône sur lequel les opérateurs BOUYGUES et SFR sont installés, a accueilli dernièrement l'opérateur FREE, permettant ainsi d'avoir une très bonne qualité de réception quelque soit votre fournisseur d'accès.



ENVIRONNEMENT

Dans le cadre du Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles, dit "PAPPH", dans lequel s'est engagée notre commune, deux actions de sensibilisation et d'échanges de bonnes pratiques ont été conduites en mai auprès des jardiniers amateurs avec le soutien du SMAGE des Gardons, de la Chambre d'Agriculture du département du Gard, de la Fédération départementale des CIVAM du Gard, et de l'Agence de l'Eau :

- **1^{ère} action** : le vendredi 19 mai : projection à l'Oustaou du film "Bye bye pesticides" documentaire humoristique d'Erik Fretel, sur la fin de l'utilisation de pesticides dans les communes, en présence de Régis Nayrolles, chargé de mission en charge du volet qualité de l'eau au sein du SMAGE des Gardons. A l'issue de ce film, les spectateurs ont pu échanger et partager un moment de convivialité autour d'un apéritif à partir de produits bio et locaux.
- **2^{ème} action** : le samedi 20 mai : formation au lavoir puis atelier pratique in situ dans le jardin de M. Atman Bendjeddou, qui a eu la gentillesse d'accueillir le groupe d'une vingtaine de participants, pour une séance de conseils techniques dispensés par M. Max Tessier, maraîcher Bio de St Christol de Rodière. Différentes questions ont pu être abordées : comment comprendre les caractéristiques de son sol ? comment cultiver des légumes sans intrants chimiques ? Comment éviter et lutter efficacement contre les maladies ? Faut-il combattre les mauvaises herbes ? Comment réduire l'arrosage ?...

Près de 3 heures de formation et d'échanges sur les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans son jardin, fort appréciés par les participants ce jour là.

À noter : un questionnaire de satisfaction sera envoyé par mail par le Civam aux participants à l'atelier potager.



URBANISME

Place de la mairie

La ruine à côté de la mairie va bientôt disparaître laissant une place plus vaste et plus belle. Elle a été échangée à Mr Le Suisse contre une parcelle de 500m², près de l'Oustaou. Le mur sur la droite de la maison, sera consolidé pour la sécurité, et enduit.



Place de l'église, et moulin...

Les travaux place de l'église : Il a été nécessaire par sécurité, de démolir les bâtiments place de l'église, et l'espace libéré va permettre de créer une belle place au centre du village. Il est prévu de créer au fond de la place un petit bâtiment avec une salle qui servira à des petits comités de personnes (associations, mairie, fêtes...) sans être obligé d'utiliser la grande salle de l'Oustaou. Il y aura un parking en épis le long de la route, une fontaine au centre ainsi que des arbres et des bancs. Actuellement, l'architecte finalise les plans du bâtiment, l'aspect paysager sera finalisé dans un deuxième temps.

Travaux sur le moulin : à venir...

Il a été décidé de mettre en sécurité le moulin qui est à côté de la salle de l'Oustaou.





JEUNES ET VIE SCOLAIRE

LE SIRP (SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE) "POUR MIEUX APPRENDRE À L'ÉCOLE"

Le dernier bilan a montré une nouvelle fois une évolution positive des Temps d'Activités Pédagogiques (TAP) tant au niveau de la fréquentation qu'au niveau de la qualité des ateliers intégrant le Projet Éducatif Ecole et Francas

Les TAP sont destinés à permettre aux enfants d'avoir accès à de nouvelles activités venant les éveiller, les sensibiliser et leur faire découvrir d'autres univers. Ils sont organisés en lien avec des intervenants et des animateurs qualifiés, qui ont le souhait de partager un savoir, une passion, un projet. Ils se fondent sur la continuité et un apport éducatif amené de manière ludique. Quelques projets à l'honneur dans ce bulletin :

- **Projet jardi'nature** : ce projet prend forme devant la mairie depuis la rentrée d'avril. Un coin jardin potager est aménagé et entretenu par les enfants de l'école maternelle et, sera suivi pendant l'été dans le cadre du centre de loisirs. Notre but est bien d'éduquer les enfants à mieux manger, mieux utiliser des méthodes naturelles pour cultiver et, donc de développer l'accueil de la biodiversité au travers du projet "Zone de Bzzzzzz". En septembre les enfants feront de nouvelles plantations et construiront un hôtel à insectes et des nichoirs pour le printemps. Cette continuité d'activités est valorisante pour les enfants car elle permet de mettre en avant leur investissement dans un projet qui se déroule dans le temps.
- **Projet Recylum** : un groupe d'enfants s'est inscrit dans la démarche "défi Recylum" et Électriciens sans frontières (une ONG de solidarité internationale donnant accès à l'électricité aux populations défavorisées). Les enfants ont eu 5 défis à relever pour prétendre aux défis bonus. Ils ont, entre autres, déposé un bac servant à la collecte d'ampoules au magasin Carrefour de Bagnols sur Cèze. Là aussi ce projet avait pour but de les sensibiliser aux enjeux du recyclage des lampes à économie d'énergie afin qu'ils deviennent acteurs d'une action de solidarité. Cette activité a permis d'électrifier quatre écoles dans des pays en développement.

Paroles d'enfants pour expliquer la démarche :

"J'aide la planète et je recycle mes déchets pour encore mieux l'aider."

"Recycler pour donner à des enfants qui ont besoin de la lumière pour travailler."

Dans la continuité de cette action, le choix a été de proposer aux enfants d'autres activités autour des thèmes de l'environnement et du développement durable. En ce sens l'activité jardinage aide à apprendre à cultiver simplement et à consommer des fruits et légumes de saison.

- **Projet astronomie** pour la rentrée avec diplôme "petite ourse" à la clé pour les enfants de CMI-CM2 qui auront suivi les séances de septembre à décembre,

deux soirées seront organisées afin de valoriser les nouvelles compétences des enfants en ce qui concerne la lecture du ciel et l'utilisation de matériel spécifique à l'astronomie.

- **Projet pièce de théâtre et représentation** menée de janvier à avril avec les élémentaires + représentation avec le club du 3^{ème} âge et les autres enfants des TAP comme public.
- **TAP musique élémentaires + maternels** : solfège, divers instruments et nouvelles chansons sont au programme depuis janvier.
- **Activités d'éveil et jeux de société** pour les plus petits - De vrais artistes avec les TAP créatifs



CENTRE DE LOISIRS



Comme chaque année et cela depuis quelques temps maintenant, notre Centre de Loisirs ouvrira ses portes du lundi 10 juillet au vendredi 04 août. Les inscriptions se dérouleront pour une seconde permanence le mercredi **14 juin de 17H à 19H à la Mairie.**

A cette occasion différentes informations telles que les horaires ou les programmes vous seront indiqués. Vous pouvez noter que les inscriptions pour la cantine 2017-2018 se dérouleront en même temps.



ÉCOLE



CANTINE

Chaque jour une cinquantaine de repas sont servis. Pour distribuer, couper la viande, vérifier que les enfants mangent...

Rachel, Séverine et Florence qui remplace Isabelle, toujours dans la bonne humeur, sont aux petits soins pour les enfants qui mangent avec appétit.



ÉVÈNEMENTS

SUN	MON	TUE	WED	THU	FRI	SAT
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11



CINÉMA

Le dimanche 2 avril dernier la municipalité a organisé avec le soutien de la Communauté de Communes une projection gratuite du Film Rio2 , comédie d'animation tout public , joyeuse et haute en couleurs.

Une vingtaine de spectateurs étaient présents et ont pu apprécier ce moment .

Devant une si faible affluence cependant à l'échelle du village, nous serons sans doute amenés à réduire la fréquence des projections Ciné.



CHASSE AUX OEUFS

Le Mercredi 19 avril , la chasse aux oeufs s'est merveilleusement déroulée dans le parc du tennis et ses environs sous le regard taquin du grand lapin blanc de Pâques, qui était de sortie avec les enfants pour l'occasion.

Les paniers ont tous été bien remplis et la recherche des oeufs et divers sujets en chocolat aura été fructueuse cette année encore, pour la plus grande joie d'une soixantaine de petits gourmands .



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine. Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Égalité et de Fraternité.

Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration.

En ce jour, la municipalité représentée par M. Le Maire : Thierry ASTIER, en présence d'élus, a rendu hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale, a rappelé la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de la préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise plus.

Des enfants ont déposé une gerbe. Après un lâché de ballons par les enfants, un apéritif convivial a clos cette matinée.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Près de 80% des inscrits sur Les listes électorales de Pouzilhac se sont rendus à l'Oustaou pour voter .
Voici le récapitulatif des résultats des deux scrutins :

Dimanche 23 Avril (1^{er} Tour)

Participation : 79,64%

Arthaud : 1	Le Pen : 168
Asselinau : 3	Hamon : 16
Cheminade : 1	Lassale : 12
Dupont-Aignan : 13	Macron : 64
Fillon : 65	Mélançon : 77
Poutou : 11	
12 blancs	4 nuls

Dimanche 7 Mai (2^{ème} Tour)

Participation : 77.7%

Le Pen : 213	Macron : 172
44 blancs	10 nuls



Et Evènements... à Venir !

SOIRÉE THÉÂTRE

Venez assister **le jeudi 15 juin à 20h30** à l'Oustaou à la représentation de la pièce : **"Hospice & love"** jouée par la troupe de comédiens amateurs de la compagnie Sud Horizons, une pièce écrite et mise en scène par Nicolas Maury. Vous y découvrirez les coulisses d'une maison de retraite peu banale et des pensionnaires hauts en couleur !!!... la plume de Nicolas Maury , une fois encore, et le talent et l'énergie de ses comédiens nous transportent dans un univers burlesque et attachant.

Soirée tout public

Entrée Libre. Participation "au chapeau".

Une comédie gériatrique, de Nicolas MAURY

Hospice

and Love



Le **"14 Juillet"** est la fête nationale de la République française.

Elle a été instituée par la loi en 1880, pour commémorer deux événements, la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, de la société d'ordres et des privilèges, et la Fête de la Fédération du 14 juillet 1790, célébrant la Nation et la Constitution de 1789.

A cette occasion comme l'an passé, la municipalité vous invite à une soirée animée :

Le 13 juillet à partir de 20h.

Parc Du Plessis
Repas tiré du sac
Camion pizza
Buvette

Manège pour enfants, jeu gonflable et barbe à papa.

Feu d'artifice à 22h

Suivi d'un bal jusqu'à 2h - (Animation DJ Fanatic Music)



TENNIS CLUB DE POUZILHAC

C'est reparti pour une nouvelle année de tennis avec une quinzaine de familles adhérentes. La saison débute avec le tournoi de printemps qui se joue en ce moment

Le club a proposé une nouvelle journée "tournoi de l'amitié" le lundi 5 juin 2017 (doubles mixtes tirés au sort qui se sont affrontés sur un temps de match limité).

Le bilan financier étant positif au 1^{er} février 2017, le club a investi dans l'achat de matériel : filet, tableau de réservation, panneau de score, poubelle pour le terrain...

Les enfants de l'école de tennis poursuivent leurs cours le mercredi après-midi et le mardi soir jusqu'à fin juin. L'année se clôturera par un goûter le mercredi 28 juin 2017. La nouvelle saison débutera comme chaque année après les inscriptions en septembre 2017.

Si vous voulez adhérer au club, vous pouvez contacter Thierry FAURE pour disposer de la clé du court contre l'adhésion de 25 par famille.

Pour le bureau, Sabine BRUYERE (Présidente).



AMICALE CYCLISTE DE POUZILHAC

Cette année encore l'association cycliste de Pouzilhac s'est vue remettre pour la troisième année consécutive la coupe départementale pour sa participation remarquable à plus d'une cinquantaine de rallyes.

- Une partie des membres du club ont eu aussi le plaisir de participer à la semaine fédérale qui s'est tenue à Dijon, ainsi qu'à des semaines cyclistes en Espagne ou en Italie.

Il est à noter aussi l'aventure exceptionnelle qu'on pu vivre Blandine Pichon et Jean-claude Escande, membres du club en participant au MAC 2017. Cette traversée de l'Amérique centrale à vélo leur a permis de parcourir pas loin de 6 000 km, avec 56 000 mètres de dénivelé et ce sur une période de trois mois, de février à avril, en compagnie d'une quarantaine de participants venus de toute la France.

Fort de cette expérience c'est avec un grand plaisir qu'ils ont retrouvé leur petit club de Pouzilhac et tous ses participants pour cheminer à nouveau sur les routes Gardoises ou environnantes !!

Si cela vous tente de nous rejoindre voici les coordonnées de notre club : 06 80 36 25 81.

Une sortie est organisée le mercredi après midi ainsi que le dimanche matin quand il n'y a pas de rallyes prévus.

Convivialité et bonne humeur sont toujours au rendezvous !

Blandine Pichon, secrétaire



1, 2, 3 SOLEIL



L'association 1,2,3 Soleil a présenté son spectacle "De la Danse dans l'R" le Dimanche 4 juin 2017, à la salle l'Oustaoù, nombreuses étaient les personnes venues applaudir..

En décembre 2016, le goûter de Noël avait accueilli le père Noël, les danseuses étaient ravies. Merci à Blandine qui a rejoint Valérie pour faire évoluer un groupe, chaque lundi soir.

Un goûter de fin d'année aura lieu le mercredi 14 juin 2017.

Nous vous attendons nombreux pour notre spectacle !



Mobilité douce

Dans le bulletin de décembre 2016 POUPAPOU, poursuivant son but général de proposer des solutions à des problèmes concrets qui se posent à Pouzilhac, suggérait aux habitants qui le pouvaient, de gagner la poste, l'Oustaou, la mairie ou l'épicerie à pied plutôt qu'en voiture. Il n'y a que des avantages à ce comportement: santé (moins de gaz d'échappement, plus d'exercice physique) et économies (moins de carburant consommé).

Et les chats errants ?

Alors même que la population des chats errants dans le village s'est stabilisée grâce à POUPAPOU, il convient de rester vigilant. Toute présence de chats présumés sans propriétaire peut être signalée à l'association (Maya et Jean-Claude Eggimann 04 66 37 08 80 ou poupapou@orange.fr)

qui examinera l'opportunité d'une stérilisation.

A la même adresse, chaque propriétaire de chat peut obtenir un bon de stérilisation à prix réduit.



Nos enfants sont aussi concernés par la question, notamment pour prendre le car scolaire. Pourquoi ne pas se rendre à la mairie à pied?

Dans de nombreuses localités de France, la solution a été trouvée ; elle s'appelle PEDIBUS. Les parents se sont simplement organisés pour accompagner les écoliers de leur domicile jusqu'au car par groupes. La sécurité est garantie par les accompagnants et les avantages restent ceux décrits plus haut : santé et économies financières.



AU TEMPS LIBRE

Cette année l'association compte 7 membres. Le rendez-vous des mercredis après-midi est devenu incontournable pour les 7 couturières. C'est dans la bonne humeur que nous nous retrouvons une fois par semaine.

Pour innover, cette année nous sommes allés au **salon Creativa à Montpellier**. Le transport et les entrées étaient offerts pour les adhérentes. Nous en avons pris plein les yeux, pleins de nouvelles idées, pour preuve, nous sommes toutes en train de confectionner en ce moment de magnifiques ours en peluche articulés ! Le rendez-vous est donné pour l'an prochain, certaines l'attendent avec impatience !

La fin d'année va arriver tranquillement et la clôture de l'année se fera autour d'un bon repas au début du mois de juillet.

Les inscriptions et les informations pour la nouvelle saison se feront dans un premier temps lors de la journée des associations qui se dérouleront à Valliguières. Une autre session aura lieu également sur Pouzilhac, l'information sera transmise ultérieurement sur le panneau lumineux.



CHASSE

L'assemblée générale des chasseurs de Pouzilhac qui doit se dérouler le 2 juin 2017 clôturera la saison de chasse écoulée 2016 / 2017. La société compte à présent 62 chasseurs dont 26 sociétaires. Les actions engagées sur le repeuplement du petit

gibier (lièvre, perdrix,) ont donné un résultat assez satisfaisant. Le nombre de sangliers abattus lors de cette saison s'élève environ à 165 pour l'ensemble des 2 équipes.

Notre commune se situe toujours dans un secteur classé sensible par la Fédération des chasseurs du Gard en terme de dégâts occasionnés aux cultures, la société de chasse de Pouzilhac va donc disposer comme les années précédentes des autorisations de la Préfecture du Gard pour réaliser des tirs d'approche et des battues (uniquement le samedi matin) à partir du 1er Juin 2017.

Un rappel des consignes de sécurité aux chasseurs et un planning pour la bonne organisation de ces tirs seront communiqués lors de l'assemblée générale.

Les dates retenues pour la distribution des cartes concernant la nouvelle saison de chasse 2017 / 2018 sont le vendredi 11 août et le vendredi 8 Septembre de 18h 30 à 19h 30 à la salle Polyvalente. La date du repas des chasseurs est fixée au 17 décembre 2017.

HAPPY HALLOWEEN



APE

La fin de l'année approche à grand pas et le temps file déjà vers l'an prochain.

Qu'avons-nous fait cette année pour les enfants des écoles de Pouzilhac et Valliguières ?

- La **vente de brioches** qui a eu un franc succès en Octobre.
- La **fête d'Halloween** où les enfants ont effrayés les habitants du village de Valliguières.
- La **vente de chocolats** qui ont régalé petits et grands.
- Le **spectacle de Noël** où les enfants ont dansé au rythme de Chango le tambour magique avec la visite du Père Noël à Pouzilhac.
- Le **loto** en Février, à Pouzilhac, qui a fait de nombreux gagnants.
- Le **Carnaval** où de nombreux enfants et parents superbement déguisés ont défilés dans les rues de Valliguières. Un grand merci à tous ceux qui ont joué le jeu !
- La **Belle de Mai** qui aura lieu à Valliguières le 25 Mai.

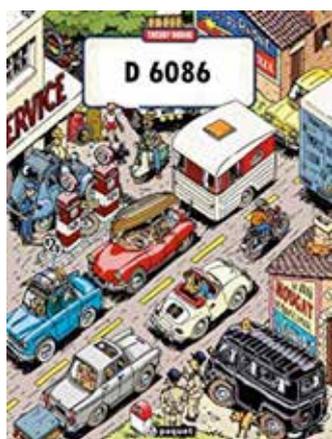
Et pour terminer l'année passée si vite, la **Fête des Écoles** se déroulera à la salle de Pouzilhac le **Samedi 24 Juin**.

Nous serons également présents le **13 Juillet** au soir, à Pouzilhac, lors du Feu d'Artifice pour tenir la buvette.

Les fonds perçus lors de ces manifestations ont permis aux enfants des écoles une sortie sur une journée au Zoo de la Barben, une visite de la Grotte Chauvet, un stage d'équitation sur 2 journées. Ainsi qu'un spectacle musical à Noël et goûters offerts aux enfants lors de la soirée de Noël et du Carnaval.



Loto de l'APE



COLLECTIF "ROUTE 86"

La pétition que nous avons faite circuler a **recueilli 199 signatures**.

Merci aux nombreux pouzilhacois qui nous soutiennent au travers de cette pétition qui, il faut le noter, est toujours en cours. Elle est disponible au secrétariat de la mairie et à la poste.

Et puis une bonne nouvelle : le projet d'aménagement est lancé ! Des relevés topographiques ont été faits et un bureau d'études proposera un pré-projet.

Nous tenons à remercier en cela l'équipe municipale qui est à l'origine de cette action, qui suit le projet et qui a su persévérer au travers des méandres de "l'Administration". Nous tenons également à remercier Madame Dherbecourt et Monsieur Blanc, nos conseillers départementaux, pour leur soutien et leur implication dans notre action.

Merci également à Monsieur Prat, notre député, pour son aide et ses conseils.

VIE INTERCOMMUNALE



Communauté de Communes du PONT DU GARD

Quelles sont les compétences et qualifications nécessaires pour exercer un emploi des services à la personne ?

Les inscriptions étant limitées à 20 participants, il est conseillé de s'inscrire au 04 66 37 27 13.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ? Les métiers des services à la personne vous intéressent ? La Cité des métiers du Gard, en partenariat avec le Relais Emploi intercommunal du Pont du Gard, vous propose de participer à un atelier consacré à ce secteur professionnel, le lundi 12 juin, de 9h00 à 11h30, Une journée familiale avec au programme des activités ludiques tout l'après-midi : Stand up paddle, canoë, course d'orientation dans le vieux Remoulins, VTT, roller, trottinette, slackline, chasse aux trésors...

Pour les activités VTT, roller, et trottinette, merci de prévoir de vous munir de votre propre matériel (possibilité de location de VTT sur place). **Buvette sur place.**

Dans le cadre de la convention d'entente dans la mise en oeuvre des rythmes scolaires, la CCPG octroie 30€ pour chaque enfant.



LE PONT DU GARD

Pierre Parsus

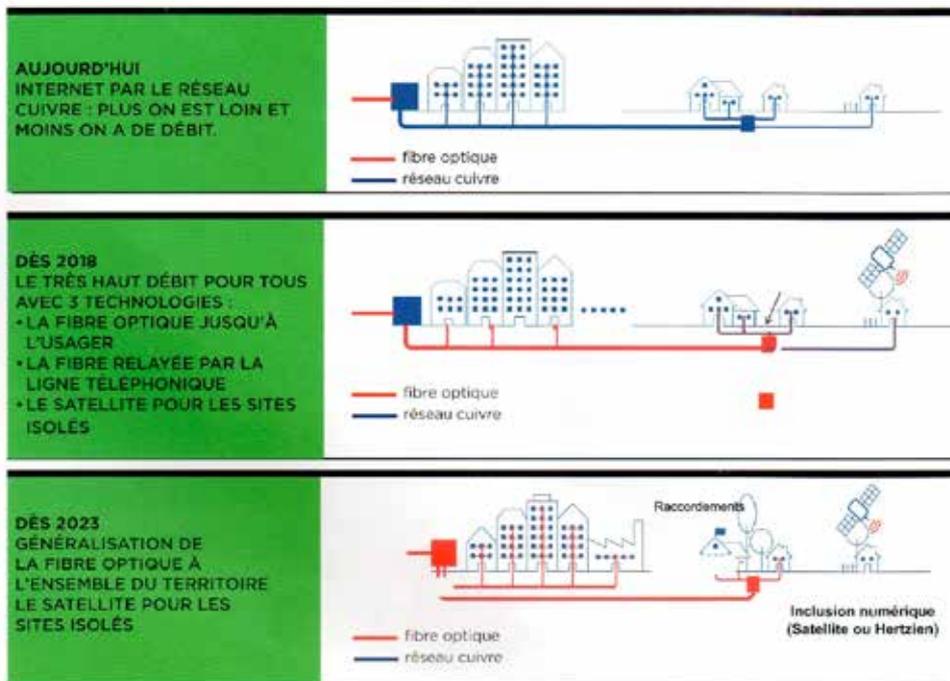
Le site du Pont du Gard présente le travail exceptionnel et prolifique de l'artiste français en lui consacrant une grande rétrospective en 2017.

Pierre Parsus est l'auteur de milliers de tableaux, aquarelles, dessins, qui ont été exposés dans toute l'Europe et aux Etats-Unis. Aujourd'hui, à 95 ans, Pierre Parsus continue de peindre. Tout au long de sa vie, il n'a eu de cesse de renouveler son art. Avec le temps, son oeuvre a évolué du figuratif au spirituel, du visuel à la vision...

Cette exposition va permettre au grand public de suivre et d'appréhender le parcours hors du commun de cet artiste, un parcours où l'homme, le peintre et la peinture ne font qu'un.



LE CONSEIL GÉNÉRAL DU GARD A CONÇU POUR LA PÉRIODE 2016/2021 UN PACTE POUR LES GARDOIS.



C'est un nouveau cap pour le département qui s'engage à :

- Réussir l'équipement numérique pour amener à tous les foyers gardois une connexion internet en haut débit.
- Développer et moderniser les grands équipements numériques comme :
 - Le Pont du Gard.
 - le soutien à la création et à l'activité des grands équipements culturels et patrimoniaux.
 - le soutien à la créativité et à l'activité des grands équipements touristiques.
- Relever le défi de la transmission énergétique de l'agriculture à l'alimentation en préservant et améliorant durablement notre environnement.
- Soutenir l'insertion professionnelle pour favoriser l'accès à l'emploi.
- Conforter l'attractivité des territoires en aidant communes et intercommunalités.
- Entretien et sécurise le réseau routier.
- Garantir la qualité de vie des bâtiments départementaux qui prennent compte des enjeux d'accessibilité et la transition climatique.
- Soutenir la présence des services publics.
- Avoir une politique de prévention des risques naturels.
- Soutenir les jeunes gardois :
 - Conforter l'action du départ dans l'accompagnement des responsabilité parentales, dans le domaine de la prévention, et dans la protection des jeunes, dans la perspective d'une insertion sociale et professionnel le durable.
 - Conforter la citoyenneté avec une nouvelle délégation consacrée à la discrimination à la promotion de l'égalité et de la laïcité.
- Maintenir son engagement auprès des artistes , des professionnels de la culture et des territoires.
- Se positionner pour une pratique sportive comme un élément décisif de son action.
- Garantir une solidarité responsable et l'accès au juste droit.
- Aider à l'autonomie des personnes âgées et handicapée.
- S'impliquer pour que chacun ait son logement.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



LES DÉJECTIONS CANINES

Quoi de plus désagréable que d'avoir à slalomer entre les déjections canines. L'incivisme de quelques propriétaires de chiens induit, des odeurs, des soucis d'hygiène ainsi qu'une dégradation évidente du cadre de vie.

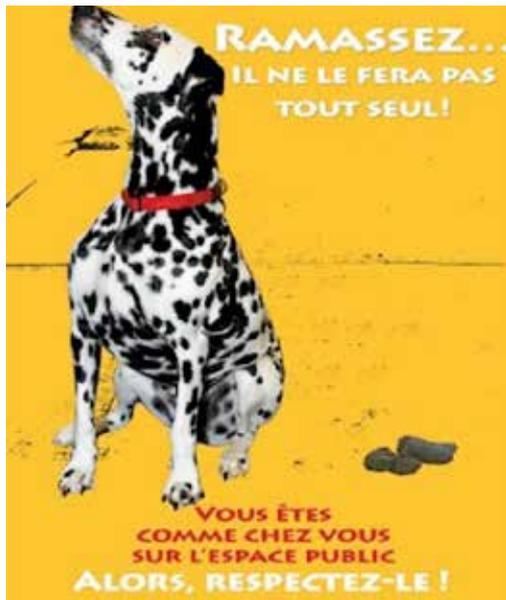
La propreté de l'espace public c'est l'affaire de tous. Les petits gestes quotidiens ont un impact considérable sur la qualité de votre espace de vie.

La commune met à votre disposition des sacs de ramassage des déjections de vos amis à quatre pattes (distributeur à côté de l'abribus devant la mairie)

Un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute !
Ramassez les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs désagréables de son passage !

À NOTER :

Tout propriétaire qui ne ramasse pas les déjections de son animal s'expose à une contravention de 35€.



ONF

Le conseil municipal a refusé la proposition de l'ONF de vendre des coupes de bois, puisque des coupes seront réalisées dans le cadre de l'extension des carrières.

DOSSIER AMENDES DE POLICE

Un projet de réalisation d'un aménagement de la RD101 en vue de sécuriser la circulation depuis l'intersection avec la RD 6086 jusqu'au panneau de sortie communale direction Uzès.

Les travaux consisteront à la mise en place de chicanes et d'écluses sur la voirie, visant à réduire la vitesse et à obliger les véhicules à respecter le sens de la circulation.

(Devis de la SARL STB d'un montant de 17660€ HT accepté).

TRIONS, RECYCLONS !



Le saviez-vous ?

Un kit est mis à disposition des habitants en mairie. Il comprend le rappel des consignes de tri selon le type de déchets, un sac de tri réutilisable pour vous permettre d'apporter vos déchets aux colonnes de tri, une boîte cartonnée en vue de récupérer les piles, ainsi qu'un bon de réservation pour la mise à disposition d'un composteur domestique.

En effet, cette initiative soutenue par le SICTOMU, le Conseil Général et l'ADEME vous permettra de réserver contre une participation de 15 ou 25€ un composteur en bois qui pourra vous être livré et monté à domicile par un agent du SICTOMU, qui vous dispensera des conseils pour sa bonne utilisation.

Matière : sapin ou épicéa du massif du jura traité en autoclave.

Option 1 : composteur d'une capacité de 360l
(participation 15€)
Dimensions : L:72cm, prof : 85cm, H : 84cm.

Option 2 : composteur d'une capacité de 570l
(participation 20€)
Dimensions : L : 84cm, prof : 99cm, H : 85cm.

Ces deux modèles de composteur bénéficient de 3 Ecolabels dont la norme NF environnement. Leur durabilité est supérieure à 10 ans.

BUS DE LA MER



Comme chaque année maintenant, le bus de la mer à destination du Grau du Roi, sera reconduit cet été, avec le financement de la Communauté de communes et une participation de la Mairie de Pouzilhac : départs les mercredis matins, sur inscriptions préalables, à partir du mercredi 12 juillet, jusqu'au mercredi 30 août.

LE BIEN VIVRE DÉPEND DU RESPECT DES RÈGLES.

Ma fonction de maire veut que je vous en rappelle quelques unes.

URBANISME



La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable. Plus de 70 % de la zone urbaine de notre commune est dans un périmètre de protection des monuments historiques. Lorsqu'un immeuble est situé dans ce périmètre, il ne peut faire l'objet d'aucune construction nouvelle, d'aucune démolition, d'aucun déboisement, d'aucune transformation ou modification de nature à en affecter l'aspect sans autorisation préalable. Cette autorisation sera soumise à l'avis de Monsieur l'Architecte des Bâtiments de France et le service instructeur se conformera à cet avis. Le service urbanisme se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

COLONNES DE TRI



Les colonnes de tri sont prévues pour y déposer le verre, les papiers et les emballages recyclables (bouteilles plastique, sacs plastique, briques alimentaires, boîtes de conserve, canettes, les petits cartons). Vous devez apporter vos **encombrants ou toxiques** (gros cartons, bois, métaux, gravats, végétaux, batteries de voiture, piles, téléviseurs...) à la déchetterie. On retrouve bien trop souvent hélas ce type de déchets au sol autour des colonnes.

BAC À RESTE



Les restes (Résidus de Tris Effectués) doivent être déposés dans des sacs fermés dans vos bacs individuels.

Ces bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte, au soir, ou les jours effectifs de collecte et avant le passage de la benne. Les sacs déposés au sol ne sont pas ramassés par les agents du SICTOMU. Dans la journée du mardi après le passage de la benne, chacun doit rentrer son bac et en aucun cas le laisser à demeure sur la voirie communale.

STATIONNEMENT



Le trottoir est un espace réservé aux piétons et aux usagers se déplaçant sur des véhicules à roulettes (poussette pour enfant, patin à roulettes, trottinette). Un véhicule motorisé n'a pas le droit de stationner et de circuler sur un trottoir. Le stationnement sur le trottoir étant considéré comme gênant est passible d'une amende.

ÉLAGAGE



Ce sont les propriétaires qui doivent élaguer leurs arbres qui touchent le réseau téléphonique, ces arbres compromettant son bon fonctionnement, peuvent l'endommager lors de tempêtes ou de chute de neige.

Afin d'éviter ce genre de situation il vous est demandé de tailler vos arbres préventivement. Toutefois je vous invite à la plus grande attention si les branches touchent déjà les fils, assurez vous qu'il s'agit bien de lignes téléphoniques et au moindre doute ne touchez à rien, et rapprochez vous de la municipalité pour que l'on vous renseigne. Je vous rappelle également qu'il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux appartenant à ORANGE.

Je trouve désolant de devoir écrire un tel article, aussi long que possible, mais je suis persuadé que le bon sens de chacun me dispensera d'exercer mes pouvoirs de police.

Thierry ASTIER

INFORMATIONS GÉNÉRALES



ETAT CIVIL



NAISSANCES



Le 6 janvier est née à Bagnols sur Cèze
Justine, Alice CHALANQUI
Fille de Estelle SAGNELONGE
et Fabien CHALANQUI



Le 22 janvier 2017 est née à Bagnols sur Cèze
Chloé, Armelle, Sylvie GUASCH-MARI
Fille de Aline PRIVAT et Rémy GUASCH-MARI



Le 13 février 2017 est né à Bagnols sur Cèze
Ethan GOOSSENS
Fils de Lucie CAPARROS et de Allan GOOSSENS



Le 17 avril 2017 est née à Bagnols sur Cèze
Romy, Maryse BARBIER
Fille de Virginie ATEK et Mickaël BARBIER



Le 23 avril 2017 est née à Nîmes
Elly, Léonie FERNANDEZ-BILBAO
Fille de Camille ROGER
et Emmanuel FERNANDEZ-BILBAO



Le 29 mai 2017 est née à Bagnols sur Cèze
Emma Guilla PESENTI
Fille de Fanny CHAS et Mike PESENTI



DÉCÈS

Monsieur Bernard Gauthier le 5 mai 2017 (84 ans) à Bagnols sur Cèze

DATES À RETENIR



18 juin : élections législatives

15 juin 20h30 : Théâtre "Hospice and love"

13 juillet à partir de 20h : Feu d'artifice

NUMEROS UTILES



Mairie : 04 66 37 17 77

Fax : 04 66 37 45 26

<http://www.mairie-pouzilhac.fr>

Ecole primaire : 04 66 22 08 35

Samu : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Gendarmerie : 04 66 33 24 26

Urgences sur le portable : 112

Centre antipoison : 04 91 75 25 25

Enfance maltraitée : 119

Police intercommunale : 06 37 65 44 27

04 66 03 19 34

Médecins Connaux

GIL Serge : 04 66 82 00 06

GUERIN Patrick : 04 66 82 49 12

MARCENAC Frank : 04 66 82 06 60

MAYRAS Marie-Claire : 04 66 82 00 06

Cabinets d'infirmiers

Connaux : PONTAL, CLAUX, MUHR, COCHE, GIRARDY, BLANC : 04 66 82 41 51

Valligüères : SANCHEZ Mireille : 04 66 37 35 62 ou 06 07 54 68 84

VIDIER Marcelline : 04 66 37 36 67 ou 06 87 43 05 83

SAURI Patricia : 06 42 18 95 23

Pharmacie Connaux

Rue République : 04 66 82 00 05

Taxi LACROIX (agrée sécurité sociale)

06 17 98 70 96

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thierry ASTIER

COMITÉ DE RÉDACTION : A. Le Bonhomme, N. Devot, C. Glaizal, Y. Normand, G. Renaud.

RÉALISATION : Nicole Devot - DESIGN : JP Deigers

Bulletin Municipal imprimé par AGR diffusion en 350 exemplaires